



PROGRAMME DE FORMATION DROIT D'AUTEUR & CONTRATS

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Comprendre le droit d'auteur dans la chaîne de production et de diffusion des œuvres ; analyse et rédaction des contrats, le copyright, le droit des marques, régime fiscal et social du droit d'auteur.

PUBLIC CONCERNÉ

Producteurs, réalisateurs, scénaristes, auteurs, et plus généralement, toute personne souhaitant travailler dans le secteur du cinéma et de l'audiovisuel

PRÉ-REQUIS

Aucun

DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION

- Durée : 35 heures
- Horaires : 9h30 - 13h00 / 14h00 - 17h30
- Dates : Du 22 au 26 mars 2021
- Mode : Présentiel

LIEU DE LA FORMATION

Paris

TARIF

2 750€ HT (3 300€ TTC)

DIRECTEUR DE FORMATION



KARINE RIAHI

(String Legal) avocate spécialisée en droit de la propriété intellectuelle. Ses domaines d'intervention couvrent des techniques juridiques ayant trait à la production et à la gestion des créations intellectuelles, et à leur environnement économique.

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés théoriques et études de cas pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation orale et QCM de fin de stage

MOYENS TECHNIQUES

Salle équipée de vidéoprojecteur, Wifi



DROIT D'AUTEUR & CONTRATS

CONTENU DE LA FORMATION

LUNDI 22 AU MERCREDI 24 MARS 2021

9H30 À 13H00 / 14H00 À 17H30

INTERVENANT MAÎTRE KARINE RIAHI
SPRING LEGAL

LES PRINCIPES DU DROIT D'AUTEUR : ACQUÉRIR LES FONDAMENTAUX NÉCESSAIRES AFIN D'ENGAGER UNE PRODUCTION SEREINE EN DÉTENANT LA CHAÎNE DES CONTRATS. ANTICIPER L'ENSEMBLE DES CONTRAINTES JURIDIQUES POUR L'EXPLOITATION D'UNE OEUVRE

- La notion d'oeuvres de l'esprit protégeables
- La durée légale des droits d'auteurs
- Catégories d'oeuvres protégeables
- La notion d'oeuvres audiovisuelles
- Prohibition de la cession globale des œuvres futures
- Nature du droit d'auteur
- Les différentes catégories d'œuvres
- Les principes de la rémunération de l'auteur
- Le statut des œuvres de salariés
- Le contrôle de l'exploitation : la reddition des comptes
- Notion du droit du copyright
- Disparition du producteur : le sort des droits
- La défense judiciaire du droit d'auteur
- Alternative du droit d'auteur quand il ne s'agit pas d'une œuvre protégée
- Droit des marques : propriété industrielle
- Les principes du droit à l'image
- Les principes du droit du travail
- Les différents types de contrats d'auteurs :
 - Options
 - Rétrocession
 - Rémunération
 - Forfait
 - Contrat de consultant
 - Contrat de directeur d'écriture

LES CONTRATS COMMERCIAUX

- Analyse de la rédaction des différents types de contrat de coproduction
- Analyse de la rédaction des mandats de distribution : salle, vidéo, télévision, export.
- Pour gagner en autonomie lors des négociations avec les partenaires financiers d'une œuvre.
- Comprendre les enjeux inhérents aux principales clauses contractuelles.
- Déterminer les contreparties octroyées à ses partenaires, notamment les couloirs de remontée de recette.
- Assimiler les assiettes de calcul (RNPP)

LA SUCCESSION DES PRODUCTEURS, LE TRANSFERT DES DROITS ACQUIS

- Résolution des différents dans l'application du contrat : arbitrage et conciliation

DÉFINIR LES ACTIVITÉS QUI RELÈVENT DE LA DÉFINITION D'AUTEUR AU SENS DE L'AGESSA POUR ANTICIPER TOUT RISQUE DE REMISE EN CAUSE DES VERSEMENTS.

Régime social des droits d'auteur : les activités concernées, les conditions d'exercices, prestation, perception, déclaration, assujettissement ou affiliation ?

JEUDI 25 MARS 2021

9H30 À 13H30 / 14H30 À 17H30

INTERVENANT MAÎTRES KARINE RIAHI & JULIEN BRUNET
SPRING LEGAL

BIOPICS ET DOCUFICTION : CONTRAINTES JURIDIQUES ET AUX ÉTATS-UNIS, SECURISER CONTRACTUELLEMENT CES PRODUCTIONS

- Le régime applicable des adaptations des histoires vraies en France et aux ÉTATS-UNIS (droit à l'image, droit à la vie privée, droit à l'oubli)
- La protection dans le temps :
- Les contrats d'acquisition des droits : les bons réflexes.
- Analyse juridique d'œuvre audiovisuelle
- Analyse de jurisprudence française et américaine

VENDREDI 26 MARS 2021

9H30 À 13H30

INTERVENANT MAÎTRE NATHALIE BOUCHE
AVOCATE FISCALISTE

MAÎTRISER L'ENSEMBLE DES ENJEUX FISCAUX RATTACHÉS AU VERSEMENT DES DROITS D'AUTEUR, AUSSI BIEN EN FRANCE QU'À L'ÉTRANGER. DÉTERMINER LES OBLIGATIONS À RESPECTER ET SAVOIR ORGANISER UNE STRATÉGIE EN FONCTION DES DIFFÉRENTES OPTIONS.

- Régime fiscal français des droits d'auteur
- Salaire, RNC régime du bénéfice moyen, Régime fiscal des droits d'auteur versés à l'étranger
- Retenue à la source
- Étude des conventions fiscales
- Régime de TVA

14H20 À 17H30

INTERVENANT MAÎTRE KARINE RIAHI
SPRING LEGAL

ANALYSE ET PRATIQUES DES CONTRATS DU FINANCEMENT DES FILMS ET DES SURETÉS

- Les contrats avec les organismes bancaires
- Les SOFICAS
- Les suretés : nantissement, délégation, droit de rétention